

VERS IVRY 2015 LES IVRYENS DECIDENT LEUR VILLE DU DIALOGUE AU PROJET

1

La connaissance de la ville, de ses mutations, des besoins de ses habitants, exige le dialogue permanent, une réflexion commune de l'ensemble des acteurs de la vie locale. La réflexion et la concertation sur l'aménagement de la ville ne sont pas une idée neuve à Ivry. " Informer, consulter, écouter, décider et agir ensemble dans le respect de la diversité locale, tels sont les maîtres mots de la démarche municipale ", rappelait encore récemment le maire d'Ivry. Plus que jamais est réaffirmé que l'aménagement d'Ivry et la maîtrise de son développement, sont l'affaire de tous ses citoyens.

1

LA CONCERTATION N'EST PAS UN IDEE NEUVE

De nombreuses consultations se sont déjà déroulées à Ivry concernant l'urbanisme et l'aménagement. L'engagement de la rénovation du Centre-Ville en 1960, " Ivry 80 " en 1971, les consultations sur le Plan d'Occupation des Sols (POS) dès 1974, le mois de l'urbanisme en 1977, " Vers Ivry 2000 " en 1985. Autant de moments forts de l'association de tous à la construction d'Ivry.

Ainsi, après une large concertation, le Conseil Municipal approuvait en décembre 1985 la charte " Vers Ivry 2000 ". Même si tous les objectifs n'ont pu être atteints, notamment en raison des politiques gouvernementales suivies, et des difficultés budgétaires rencontrées par les collectivités territoriales, elle a permis dix années de transformation sensible de la Ville :

- construction et réhabilitation de logements,
- réalisation et réhabilitation d'équipements,

- aménagement de nouveaux espaces verts,
- implantation d'entreprises et de commerces.

Cinq ans se sont écoulés depuis la réalisation " Vers Ivry 2015 " en 1998. Une période pendant laquelle Ivry a connu de nombreuses évolutions issues des initiatives entreprises par les élus de la Ville en concertation avec les Ivryens. C'est pour mesurer l'ampleur de ses évolutions que la Charte a été mise à jour en 2004. Le bilan des actions de la Ville et les orientations définies dans la Charte " Vers Ivry 2015 " seront débattus lors des " Assises pour la Ville " en automne 2004.

Pendant, les Ivryens sont et seront en permanence appelés à être les acteurs, les créateurs de leur avenir. L'ensemble de la population ivryenne, et pas seulement les élus, les responsables politiques, les militants associatifs, les cadres et agents communaux, est concerné et doit participer à cette réflexion.



2

LA CHARTE « VERS IVRY 2015 », LE BILAN DE LA CONCERTATION

En mars 1996, le Conseil Municipal a lancé le débat " Vers Ivry 2015 " auprès de la population, ouvrant ainsi une nouvelle période d'évolution de la Ville pour répondre aux besoins actuels, mais aussi aux besoins futurs. Ce débat avec la population a permis de réaffirmer les orientations de l'action municipale en termes d'aménagement et de développement de la Ville.

Le programme d'actions municipales pose des exigences fortes, visant à :

- développer un habitat de qualité et les équipements nécessaires à ses habitants,
- conforter, dynamiser, et diversifier les activités et les commerces,
- obtenir la réalisation d'un nouveau réseau de transports en commun et d'infrastructures routières plus adaptées,
- requalifier les espaces publics et le paysage urbain en général,
- agir pour obtenir les moyens financiers indispensables à la réalisation des projets, à la poursuite et au développement de la politique sociale de la Ville.

La campagne " Vers Ivry 2015 " a duré deux ans. Elle a constitué une dimension nouvelle dans la concertation avec une centaine d'initiatives et près de 5 000 participants. 14 groupes de travail, largement ouverts aux habitants, aux associations, aux partenaires socio-économiques et aux professionnels de l'aménagement, ont été mis en place par le Conseil Municipal. Leur conduite a été confiée aux Adjointes au Maire et aux Commissions Municipales. Par ailleurs, près de 7 000 Ivryens ont répondu à des questionnaires et des enquêtes.

De plus, de nombreuses rencontres se sont tenues avec les commerçants, les salariés, les demandeurs d'emploi et les responsables d'entreprises. Le personnel communal a été également associé. Ce sont 35 rencontres spécifiques qui ont été organisées en juin, septembre et octobre 1996, rassemblant 650 agents de tous les services. Lors de ces débats, ont été présentés une mini-exposition avec des panneaux et des cartes faisant le constat de la situation et le bilan des réalisations " Vers Ivry 2000 ", ainsi qu'un film vidéo élaboré à partir d'interviews d'habitants, d'élus, d'acteurs de la vie économique et sociale ivryenne.

Les groupes-projets mis en place en 1996, associant des élus, des membres d'associations, des techniciens et des urbanistes, ont joué un rôle important dans la préparation et l'élaboration du projet " Vers Ivry 2015 ".

Le débat lancé en 1996 s'est terminé par une exposition organisée dans la salle Robespierre, ouverte pendant 21 jours (du 24 avril au 29 mai 1998). Elle a permis de visualiser deux ans de débat, de réflexion, d'écoute et de propositions pour le développement équilibré de la Ville. Elle a également permis de présenter et soumettre à débat le projet d'aménagement, par le biais de 32 panneaux, de vidéo, des bornes interactives, de CD-rom qui ont constitué son support.

L'exposition a accueilli au total 2 500 visiteurs, non seulement les Ivryens, mais également le personnel municipal et de l'OPHLM ainsi que de nombreux acteurs

politiques et socio-économiques et diverses personnalités, tels que le président de la Région Ile-de-France, le député et les conseillers généraux d'Ivry, les maires et adjoints de communes environnantes (Villejuif, Vitry, Fontenay, Le Kremlin-Bicêtre, Vigneux), le Préfet du Val-de-Marne, etc.

L'ensemble des débats thématiques a constitué la " matière première " à l'élaboration du projet de ville proposé aux Ivryens lors de l'exposition et concrétisé dans la Charte.

Issu du recueil des besoins exprimés par les habitants et de leurs remarques et suggestions, ainsi que du fruit du travail des groupes-projets, des élus et des services municipaux au cours de ces deux dernières années de concertation, le projet d'aménagement présenté et mis en discussion au cours de l'exposition, a permis après affinement l'élaboration de la présente Charte.

Le document a intégré toutes les remarques et suggestions intervenues également lors de l'exposition et des rencontres-débats qui l'ont ponctuée. Il a fait ensuite l'objet de discussions aussi auprès des élus, qui à leurs différents niveaux d'intervention (Adjoints des secteurs, Bureau Municipal, Commissions Communales, Conseil Municipal) ont eu en charge son examen et sa validation. Il a été débattu et adopté par le Conseil Municipal du 24 Juin 1998 pour devenir le document de référence de l'aménagement de la Ville pour les vingt années à venir, et en tracer les grandes orientations. Elles sont développées ci-après, dans les 3ème, 4ème et 5ème parties du document.

Les orientations ont trouvé ensuite leur adaptation réglementaire dans le Plan

Local d'Urbanisme révisé et approuvé par le Conseil Municipal en Janvier 2004. La réalisation et l'approbation de la Charte "Vers Ivry 2015" ne marque donc nullement le terme de la concertation. Celle-ci se poursuit activement avec le travail des groupes-projets, des comités de quartier, du Conseil local de la jeunesse, mais aussi de toute la population notamment lors de la définition de chaque opération à intervenir, conformément à la volonté et à la pratique démocratique à laquelle les élus d'Ivry sont fortement attachés.

3 LA DEMOCRATIE, LA CITOYENNETE : LE DIALOGUE ET LE TRAVAIL AVEC LES HABITANTS CONTINUENT

Placer vraiment le pouvoir d'élaborer et de décider entre les mains de tous les Ivryens, multiplier les formes et les lieux d'une réelle participation de chacun, favoriser l'intervention directe de tous dans la vie communale tel est l'objectif majeur de la Municipalité. Depuis la mise en œuvre de la Charte " Vers Ivry 2015 ", la concertation avec les Ivryens, sous des formes différentes se poursuit dans le cadre de nombreux projets.

La révision du P.L.U.

Ainsi, lors de la révision du PLU, la concertation a pris une forme plus globale. Des rencontres dans chaque quartier se sont déroulées entre février et mars 2002. Elles ont donné lieu à une large information (affichage sur les panneaux administratifs de la Ville, dans des locaux de la Direction du Développement Urbain), invitations dans les boîtes aux lettres, informations dans le bulletin municipal " Ivry ma Ville ".



Au cours des réunions, des documents expliquant les principes et objectifs de la révision du PLU ont été distribués et une vidéo-projection illustrant les grandes orientations du Projet d'Aménagement et du Développement Durable a été présentée. Le bulletin municipal a intégré le compte rendu de ces rencontres.

Par ailleurs, une exposition a eu lieu en juin 2002 au centre commercial Grand Ciel. Lors de cette exposition, un registre a été mis en place à la disposition du public afin d'y recueillir ses observations. Entre mars et avril 2003, les Ivryens ont été conviés à des visites en bus de la Ville avec présentation des projets et modifications prévus dans leurs quartiers. Ensuite, ils ont été invités à l'Espace Gérard Philippe, où leur ont été proposés une exposition, une vidéo-projection et le film sur la réhabilitation du centre Jeanne Hachette/Marat/Voltaire. A l'issue de ces échanges avec les Ivryens, le PLU a été approuvé par le Conseil Municipal en janvier 2004.

Centre Jeanne Hachette/ Marat/Voltaire

La concertation sur le devenir du centre Jeanne Hachette/Marat/Voltaire a pris une forme différente. La concertation a été ponctuée par de nombreuses initiatives et rencontres. L'élaboration des orientations a été rythmée par 3 Conseils Municipaux, quatre Commissions d'Aménagement et Environnement, quatre Comités de pilotage, quatre Bureaux

1

Municipaux, six réunions publiques et trente-six réunions particulières. Par ailleurs, sept outils de communication ont été réalisés, tels un film, un dossier spécial dans " Ivry Ma Ville ", un courrier du Maire, des " livres blancs ". Dès le mois de février 2002, les " livres blancs " déposés chez les gardiens, ont permis de recueillir, en complément des réunions publiques, l'avis des usagers du centre. Ces avis ont été ensuite transmis et intégrés dans les propositions des deux architectes chargés de l'élaboration des projets (E. Colboc et Y. Lion). Lors des réunions dans le centre Jeanne Hachette et lors des rencontres de quartiers organisées, trois scénarii ont été présentés, et l'un d'entre eux a été choisi, celui qui apparaît comme le plus à même de répondre aux préoccupations soulevées par les Ivryens, tant en termes de circula-

tion, de traitement des accès qu'au maintien de l'espace Gérard Philippe.

Comités de quartiers, élus délégués à la vie des quartiers

Pour franchir une nouvelle étape, le Maire d'Ivry-sur-Seine a créé une nouvelle délégation " élu de quartier ", l'objectif est de rapprocher les habitants des décisions municipales, de les mettre en situation d'être force de proposition et de faire vivre les comités de quartier. Les comités de quartier sont des espaces d'échange, de réflexion, d'information et de décision sur tous les sujets touchant aux quartiers et à la commune. Ouverts à tous les habitants, les réunions sont annoncées publiquement dans le quartier.

Aujourd'hui, les comités de quartier sont installés ou en voie de l'être dans l'ensemble des six quartiers d'Ivry. Ils ont permis de mettre en place de nouvelles dynamiques et de faire le lien avec des expériences antérieures. A partir de problématiques ou de dossiers en cours d'instruction, des groupes de travail à thème se sont créés : transports, propreté, fêtes... réunions régulières à la cité Gagarine, Comité de la cité Pierre et Marie Curie avec son collectif fêtes et sa participation au dossier du centre commercial, collectif de quartier propreté à Louis Bertrand/Mirabeau, comité d'usagers de la Maison J.-J. Rousseau, collectif Point Informatique pour Tous à Parmentier et les ateliers participatifs de la Porte d'Ivry.

Afin de favoriser la démocratie de quartier, le service Vie des quartiers a été créé. Il est doté d'un budget propre de 150 000 euros pour répondre directement aux besoins exprimés dans les comités de quartier.

Porte d'Ivry

La volonté d'impliquer davantage les Ivryens dans le devenir de la Ville se traduit par l'association des habitants à chaque phase des projets (même dans leur élaboration) comme dans le cadre du projet de la Porte d'Ivry. La concertation, qui a débuté en février 2004 par une rencontre de quartier, a permis de présenter aux habitants le quartier, l'état des lieux et les enjeux du projet. Ensuite, les habitants s'impliquent dans l'élaboration du projet dans le cadre des ateliers participatifs. La première phase des ateliers participatifs sur l'aménagement de la porte d'Ivry est aujourd'hui achevée. Au travers de réunions thématiques : Commerce/Marché, Stationnement, Circulation, Aménagement/Espace Public, elles ont permis d'associer à la réflexion, habitants, élus du quartier, bureau d'études et services techniques de la ville d'Ivry.

L'évolution du projet de la Porte d'Ivry sera rythmée par des rencontres publiques mises en place à chaque phase d'avancement du projet, afin d'informer les gens en temps réel. Enfin, tout projet d'aménagement (espace public, urbanisme...) fait l'objet de présentation publique avec discussion sur les objectifs.

